

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :
LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

" AIME DIEU ET VA TON CHEMIN "

IMPRIMEUR :
Imprimerie Générale de Rimouski

HYGIENE DU CHEVAL

ABREUVAGE

L'eau douce est celle qui convient au cheval. Il la préfère à la température ordinaire, plutôt que froide. Si on la recueille dans un puits ou à une source très fraîche, il est prudent de la laisser dans les seaux ou dans l'abreuvoir pendant quelques heures surtout si le cheval a été fortement échauffé par le travail.

L'eau froide est dangereuse pour un cheval en sueur et ses efforts varient avec la quantité absorbée.

Une à deux pintes ne sauraient faire de mal, c'est tout au plus si le poil se hérissierait.

En plein travail, par la grande chaleur, quatre pintes d'eau ne sont pas à craindre, à condition qu'on laisse le cheval reprendre haleine pendant quelques minutes avant de les lui donner. Une plus grande quantité, par exemple, un seau d'eau très froide, absorbée d'un trait par un cheval altéré peut déterminer immédiatement des crampes et des coliques, souvent mortelles : ce sont d'ailleurs celles réputées les plus graves. On évitera cet inconvénient en mettant le cheval en mouvement à une allure accélérée.

Plus un cheval est échauffé par le travail, plus il est en transpiration et plus il veut boire surtout si l'eau est froide. S'il a le frisson après l'avoir ingurgité, il peut être fourbu une ou deux heures après.

L'eau froide est d'autant plus dangereuse qu'elle est donnée non au moment où le cheval a le plus chaud mais bien à celui où il commence à se refroidir. Si après l'indigestion d'eau froide, l'animal était pris de coliques, il faudrait lui administrer bien chaud un breuvage ayant pour base du lait bien chaud dans lequel on incorpore un bon dixième d'alcool.

Pour prévenir tout accident, le mieux est, lorsque le cheval rentre du travail, couvert de sueur, de lui donner une moindre quantité d'eau qu'à l'ordinaire, de la faire légèrement chauffer et ne pas laisser boire le cheval rapidement et abondamment. Pour le désaltérer complètement, il suffira de lui donner à boire

la même quantité en plusieurs fois, en mettant un quart d'heure d'intervalle. En procédant ainsi, le cheval aura autant bu que s'il s'était abreuvé en une seule fois, et il n'y aura aucun danger d'accident ; quand à la quantité d'eau à donner, on conçoit qu'elle varie de cheval à cheval.

Certain cheval boira autant que deux ou trois autres et cela dépend surtout du travail, du tempérament, de la nourriture, de la température et du temps de service. Le cheval au vert ou nourri d'aliments aqueux, de racines, boira moins que s'il absorbe des aliments secs, fourrage ou avoine. Le cheval qui mange beaucoup de foin, boit beaucoup. Quand on ne donne à boire que deux fois par jour, il faut plus d'eau que si on en servait trois ou quatre fois. Le cheval qui travaille au pas peut sans danger, boire à discrétion, du moment où il n'est pas absolument altéré.

Il ne faut pas priver un cheval de boire, car souvent il refuse de manger. Si on continuait le régime on le verrait maigrir et devenir impropre au travail. Il ne retrouve sa force et sa vigueur que le jour où on lui rend l'eau qui lui est nécessaire.

On abreuve le cheval soit à l'aide d'un seau, soit à la cour, dans un auge, soit à la rivière, soit à l'étang. Dans les deux premiers cas, il est urgent que le seau ou l'auge soient toujours tenus bien propres. Quand on donne à boire avec un seau, on ne doit pas le poser à terre devant le cheval, mais l'élever à la hauteur de la mangeoire et le tenir quelques instants devant lui. Certains chevaux ne boivent qu'après s'être baignés le nez et la bouche. C'est pourquoi il ne faut jamais présenter le seau et l'emporter presque aussitôt.

La question de l'eau est une des plus importantes et une de celles dont peut-être on se préoccupe le moins, c'est pourquoi nous avons estimé utile de démontrer les avantages et les inconvénients d'une bonne ou d'une mauvaise administration de ce liquide.

Pour terminer, nous indiquerons que la nourriture du soir profite beaucoup au cheval ; qu'au printemps un peu de nourriture verte lui fait grand bien quand elle est donnée le soir et mélangée au foin, que pendant toute l'année, il est nécessaire de donner aux chevaux un baillage le jour où ils ne sortent pas et tenir grand compte de cet adage arabe que l'orge du soir passe dans la croupe que l'orge du matin passe dans le crotin.

(Extrait du "Bulletin" de Paris.)

OBITUAIRE

31 juillet 1907.
A Grand Falls N. B., le 19 juillet dernier s'éteignait après une très courte maladie, et à l'âge de 33 ans seulement, Madame Marie Eugénie Prince, épouse bien-aimée du Dr Chs. B. Rouleau.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 22 juillet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes parts témoigner à la famille éplorée leurs sympathies dans l'épreuve cruelle qu'elle vient de subir.

MESDAMES

DEMANDEZ

ETOFFE A ROBES

PRIESTLEY'S

Planches vernies estampées toutes les sèrves.

CRAVANETTE

IMPERMEABLE

PROCEDES SPECIAL



GREENSHIELDS Ltd.

P. EGUIN, Représentant.



Le service fut chanté par le Révd Messire Joyner, curé de l'endroit.

Le chœur sous l'habile direction de Melle Plourde, assistée des Dmes Martin et Bois et D. Iles Soucy, Leclerc et Pelletier et des MM. Pelletier, Lafleche, Bélanger et Quellet a rendu avec talent et harmonie la messe de Requiem.

Les porteurs étaient, son Honneur le maire de l'endroit Achille Martin, James Burgees M. P. P. James Mc Cluskey, ex-maire; MM. Gab. Poitras, Laurent Parent et Charles McCluskey.

La C. M. D. A. assistait en corps. Etaient présents : les Dr Albert Pelletier, Je Van-Buren, Lupien, de Grand Isle; Puddington, de Grand Falls et Lafleche, de Caribou, Me.

Les bouquets spirituels offerts par M. et Mme Gab. Poitras, M. et Mme Geor. Grondin, M. et Mme Cécile Lafrance, M. et Mme Cécile Godbout, la famille Lapointe M. James Levasseur et un grand nombre d'autres.

Madame Rouleau laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, quatre enfants en bas âge ainsi que beaucoup de parents et d'amis qui regretteront toujours, l'épouse vertueuse et fidèle, la mère incomparable et l'amie sincère et dévouée, son souvenir vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qu'ont eu l'avantage d'apprécier ses qualités de cœur et d'esprit. Nous offrons très sincèrement nos condoléances.

Un ami.

NOUVELLES DE ST-ÉLOI

1 août 1907

Madame François Marquis, mère adoptive de Mademoiselles Edith Lafrance, de Montréal, est en promenade chez le père de cette dernière, M. Thomas Lafrance, cultivateur.

Messieurs Lambert Lafrance, père du R. P. Lafrance, de l'évêché de Rimouski, Eugène Pottigrew, Ls. Ph. Rioux, Mesdemoiselles Jeanne et Anne-Marie Lafrance, Amélia Bédard sont ici.

Monsieur Léonce Thériault,

novice chez les Révs. Pères Blancs d'Alrique, est parti pour un voyage d'adieux chez ses amis et confrères de collège.

Monsieur Eug. Thériault, Eccl. au grand Séminaire de Québec, est allé visiter ses confrères de Rimouski, Ste-Flavie etc.

Monsieur Amédée Rioux est de retour d'un voyage à Amqui, Saybec, Cedar-Hall et Ste-Flavie.

Monsieur et Madame Achille Saindon des Illinois U. S. A. est chez M. J. P. Rioux, marchand. Il y a 23 ans que ce monsieur est parti de St-Eloi.

ST-OCTAVE

1 août 1907

Melles Mary et Olive Lévesque, de Fall-River, sont en promenade chez leur frère, à Sandy-Bay.

Mardi de la semaine dernière, a été célébré le mariage de M. Pantaléon Guimont avec Melle. Léontine Cloutier.

Nos meilleurs souhaits à l'honneur couple.

M. Chs. Dufour, accompagné de sa cousine, Melle. Mary Lévesque, assistait à la cérémonie.

Melle. Eugénie Larrivée, de Montréal, est en promenade dans sa famille à Grand Métis.

"LA FONCIERE"

Compagnie d'Assurance Mutuelle

CONTRE L'INCENDIE

CAPITAL AUTORISÉ, - \$1,000,000.

TARIF INDEPENDANT

Conditions spéciales aux actionnaires

Prompt paiement des pertes justifiées.

Bureau Principal : MONTREAL.

Représentée par :

MN. L. H. GARON, Rimouski.

J. E. DUPERRE, Ste-Flavie Sta

CARTES D'AFFAIRES

C. E. L. DIONNE, C. R. LÉONIDAS DIONNE, JR
DIONNE & DIONNE
AVOCATS
Bâtisse de la Banque d'Hochelaga
No 132, rue St-Pierre
- QUBBEC.
Suivent également les termes de Cour de district de Rimouski.

LOUIS TACHE

AVOCAT
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.

AVOCAT
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. - Elz. Sasseville, L.L.L.

GAGNON & SASSEVILLE
AVOCATS
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.
Téléphone 162.

L. DE G. BEIZILE, L. L. B.

NOTAIRE
Bâtisse de la Cie d'Assurances,
RIMOUSKI

ARGENT À PRÊTER : sur première hypothèque, des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriciens de paroisses et aux Communautés religieuses.

Hon. A. TESSIER, C. R. - H. R. FISET

Min. de l'Agriculture. - AUG. TESSIER, JR

TESSIER FISET & TESSIER

AVOCATS
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU

AVOCAT
Rue des Avocats RIMOUSKI.

Robert Bergeron, B.L.L.L.

AVOCAT
MATANE, - P. Q.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.

NOTAIRE
Avenue de l'Evêché Rimouski
Téléphone 62.

Dr Edgar Gouillard

ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.
Spécialités :
Chirurgie générale, Gynécologie.
Bureaux : rue St-Germain, Rimouski
(résidence de M. A. Audet)

Dr Lorenzo J. Montreuil

SPECIALISTE
Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
9 1/2 rue St-Jean, - Québec.
Consultations : 10h. à 4h. A.M., et 7 à 9h. P.M.

J. C. GAUVREAU

CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
DETECTIVE PRIVÉ
Rue des Avocats, RIMOUSKI.

Téléphones { Bureau : N° 38.
Res. privée : N° 6.

Agence des

Compagnies d'Assurances Canadiennes
suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIERE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DAUMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT
à Rimouski.

PAUL RAYMOND

Peintre-Décorateur
et Entrepreneur.

Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassie, Pôles Vitres, Mirrors, Imageries en tous genres Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocats
RIMOUSKI.

